

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	16 (1986)
Heft:	1
Rubrik:	Uni 3e âge : l'université du 3e âge de Genève a 10 ans

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PROFESSEUR
RENÉ JEANNERET

L'Université du 3^e âge de Genève a 10 ans

L'Université du 3^e âge de Genève a fêté son 10^e anniversaire le 25 octobre dernier, en présence d'un nombreux public et d'invités de marque.

Il nous semble donc opportun d'établir un bilan provisoire de l'activité de notre U3A en portant notre regard d'abord en arrière, sur le chemin parcouru, puis en avant par souci d'efficacité future.

Toutes les Universités du 3^e âge, réparties dans une douzaine de pays, obéissent aux statuts de l'Association internationale, sur lesquels se greffent les statuts ou règlements nationaux. L'article 1 de l'AIUTA est ainsi libellé: «Les Universités du 3^e âge, désireuses de contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans le monde et de permettre à celles-ci de continuer à jouer un rôle actif et utile dans la société, de coordonner dans ce but leurs activités, notamment leurs actions de formation, d'étude et de recherche, de développer toutes actions coopératives d'intérêt général, ont constitué une Association internationale des Universités du 3^e âge.»

La préoccupation majeure

Chacune de nos U3A a, comme préoccupation majeure, d'apporter à ses membres des éléments de culture de valeur, en général sous forme de conférences données par des professeurs ou d'autres personnalités particulièrement compétentes.

Le grand danger, au cours des ans, est la monotonie. Pour notre part, nous pouvons être rassurés car, d'une enquête discrète auprès de nos membres, il ressort que grâce aux efforts conjugués des six chefs de section et de tous les membres du comité, l'intérêt se maintient, de même qu'une saine curiosité en faveur des sujets traités. Concernant la seconde partie de l'article 1: «...de permettre à celles-ci de continuer à jouer un rôle actif et utile

dans la société...», plusieurs U3A et celle de Genève en particulier, s'efforcent de prendre des initiatives dans ce sens.

C'est ainsi qu'ont vu le jour: une campagne de prévention des accidents domestiques, d'abord à Genève pendant toute l'année 1979, puis en Belgique, en Pologne et en 1984 dans toute la Suisse; une participation à des cours de préparation à la retraite; des relations inter-générations; tout récemment, une grande enquête: «Où logerons-nous quand nous serons plus âgés?»¹. Cette recherche, résultat d'une collaboration Lausanne-Genève, apporte des éléments originaux et précieux pour les autorités responsables de bâtiments adaptés aux besoins des personnes âgées.

Perspectives d'avenir

La plupart des personnes âgées sont d'accord de se rendre utiles à la société. Mais que faire, et comment le faire? Individuellement, il est très difficile d'entreprendre quelque chose. Alors, si la volonté de passer à l'action existe, groupons les bonnes volontés. Voici l'une des possibilités, urgente entre toutes: la protection de l'environnement.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les journaux, puis de «saisir les occasions».

D'un rapport, publié en juin 1984 par l'Office fédéral de la protection de l'environnement à Berne², il ressort que tout notre environnement continuera à se dégrader: eau, air, milieu ambiant, si l'on ne réagit pas énergiquement et sans délai.

Pour sa part, M. Erik Suy, directeur de l'Office des Nations Unies à Genève, confirme que l'une des préoccupations les plus urgentes de l'ONU concerne l'environnement, la pollution, etc., et il ajoute³ qu'il convient «de mobiliser

tous ses efforts et toutes ses forces pour combattre ces phénomènes qui, sous la poussée démographique vertigineuse que nous connaissons prendront très vite des proportions catastrophiques, si rien n'est fait pour y remédier».

De tels appels méritent réponse. Ce sont aux instances responsables à fixer un programme, en précisant l'ordre d'urgence des actions à tenter.

Le 3^e âge, fort de son importance numérique grandissante et de son expérience de la vie serait un corps social idéal pour exécuter les mesures proposées. Sait-on qu'en Suisse les retraités sont au nombre de près d'un million, pour une population totale de 6 400 000 habitants? Une telle force pourrait jouer un rôle déterminant au moment de l'exécution du programme fixé par les instances officielles. Afin d'éviter la création d'un nouvel organisme lourd et coûteux pour rassembler tous les aînés, les Universités suisses du 3^e âge (à défaut d'autres institutions plus puissantes et mieux structurées), avec l'aide de toutes les associations de personnes âgées et le soutien des médias, s'adresseraient à tous les bénéficiaires de l'AVS pour la réalisation du programme proposé.

Chères lectrices, chers lecteurs, le moment d'agir est venu. Un effort massif de tout le 3^e âge ne peut qu'apporter une pierre d'angle à l'édifice, en dépit des réalisations considérables déjà en cours.

Si une telle manière de procéder vous agrée, vous les associations de personnes âgées et vous tous individuellement, veuillez m'écrire pour participer à cet effort de solidarité en précisant votre nom, votre adresse et si possible votre numéro de téléphone.

Arnold Comte
Route de Grand-Lancy 81
1212 Genève
Tél. (le matin) 022/94 05 71

¹ Ce rapport peut être obtenu gratuitement au secrétariat d'UNI 3, rue de Candolle 6, 1200 Genève.

² «Les problèmes globaux qui se posent sur le plan démographique, pour la sauvegarde des ressources et dans le domaine de l'environnement et leurs conséquences pour la Suisse.» Rapport de l'Office fédéral de l'environnement à l'intention du Conseil fédéral, Berne, juin 1984.

³ Allocution prononcée le 14 mai 1985 à l'occasion du 40^e anniversaire de la fondation de l'Office des Nations unies à Genève.